

# SST

## Sauveteur Secouriste du Travail

Les thèmes développés en matière de prévention des risques professionnels lors de la formation, rendent le sauveteur secouriste du travail plus conscient des conséquences de l'accident. L'encouragent à adopter un comportement faisant progresser la prévention dans son entreprise.

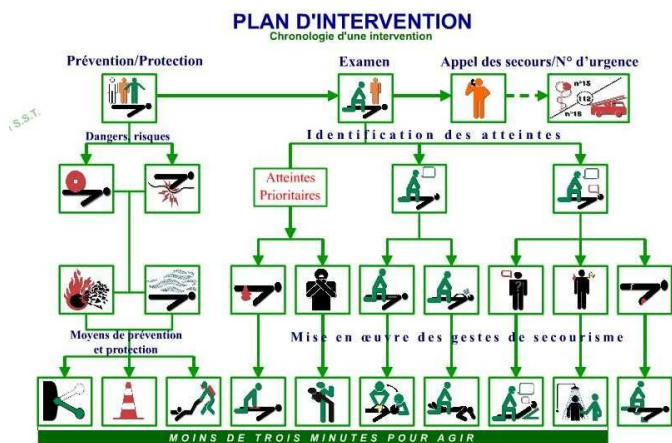


**Programme :**

- ⇒ Situer le SST dans la santé et sécurité au travail,
- ⇒ Rechercher les risques persistants pour protéger du sur accident,
- ⇒ De "Protéger" à "Prévenir",
- ⇒ Examiner la victime et faire alerter,
- ⇒ De "faire alerter" à "informer",
- ⇒ Secourir quand :
  - \* la victime saigne abondamment,
  - \* la victime s'étouffe,
  - \* la victime se plaint de sensations pénibles et/ou présente des signes anormaux,
  - \* la victime se plaint de brûlures,
  - \* la victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements,
  - \* la victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment,
  - \* la victime ne répond pas mais elle respire,
  - \* la victime ne répond pas et ne respire pas,
- ⇒ Situations inhérentes aux risques spécifiques (thème abordé en accord avec le médecin du travail).



SST	
Durée	14h
Lieu	Albi ou dans vos locaux
Objectifs	Promouvoir la Prévention des Risques Professionnels et disposer dans l'entreprise d'un sauveteur secouriste du travail dans les bureaux ou sur tous les chantiers
Effectifs	4 à 10 pers.



**Évaluation**

L'évaluation des candidats repose sur deux éléments :

- Le suivi des apprentissages
- Le comportement du candidat à l'occasion des cas concrets (simulations d'accidents).

À l'issue de l'évaluation, un certificat de SST sera délivré au candidat qui a participé à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation favorable.

**\*Candidats :** Chaque session peut accueillir de 4 à 14 participants. Au-delà de 10 participants, la formation sera prolongée d'une heure par candidat supplémentaire. (Document de Référence SST de l'INRS).

**NB :** La formation initiale SST devra être suivie de formations continues (MAG SST) tous les 24 mois.

